



## ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

# ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2022 DANS L'EST

## Sommaire

**P.2 Tous les établissements** : 5 500 embauches sont prévues en 2022, soit autant qu'en 2021

**P.3 Le secteur privé (hors associations)** : 3 200 embauches sont envisagées, soit 3% de plus qu'en 2021

**P.6 Le secteur privé (hors associations)** : les métiers de la construction, et de l'agriculture et des espaces verts sont les plus recherchés

**P.7 Le secteur privé (hors associations)** : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

## 5 500 embauches sont prévues en 2022 par les établissements de l'Est, soit autant qu'en 2021

Parmi les 5 500 projets de recrutement envisagés en 2022, 2 300 concernent les établissements publics et les associations, et 3 200 les établissements privés soit 58% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 100 projets de recrutement en plus en 2022 par rapport à 2021, soit une augmentation de 3%.

Cette évolution dans le privé s'explique par la hausse du nombre moyen de projets de recrutement par établissement recruteur qui passe de 2,9 à 3,1 en 2022. Cette hausse est portée notamment par les secteurs du commerce, et de la santé et action sociale.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent entre 2021 et 2022, elles concernent 6 projets d'embauche sur 10 (59%, soit 4 points de plus qu'en 2021). Elles sont très fortes dans les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs au niveau régional sont liées aux candidatures. Les deux tiers d'entre eux envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), ouvriers agricoles, aides à domicile et aides ménagères, et les ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2022.

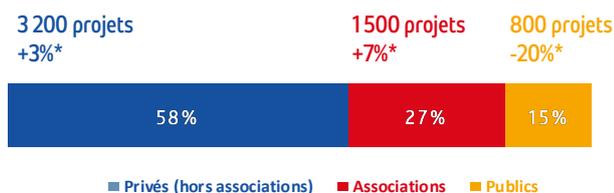


# LES ÉTABLISSEMENTS DE L'EST PRÉVOIENT 5 500 EMBAUCHES, SOIT AUTANT QU'EN 2021

En 2022, 36% des établissements envisagent de recruter, soit 1 300 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion diminue de 2 points par rapport à 2021.

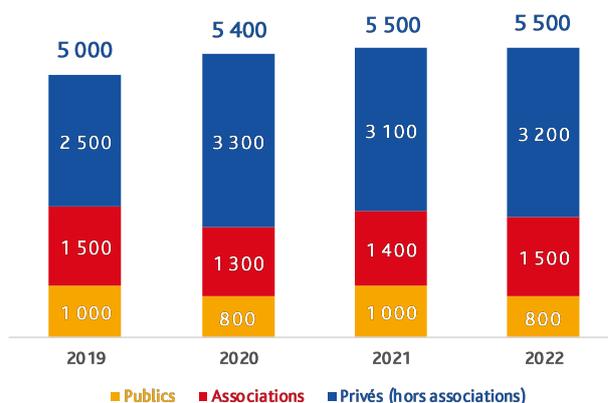
Au total, 5 500 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit le même nombre qu'en 2021.

## RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



\* évolution annuelle entre 2021 et 2022

## ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



# LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 800 EMBAUCHES, SOIT 20% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 30% des établissements publics projettent de recruter, soit 50 établissements potentiellement recruteurs. Ils envisagent 800 embauches, soit 200 de moins qu'en 2021 (-20%). Cela représente 15% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement, et la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public regroupent près des trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y compris agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	270
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	150
Jardiniers salariés, paysagistes	110
Professionnels de l'orientation	40
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	30

\* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

\*\* AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

# LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 1 500 EMBAUCHES, SOIT 7% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, plus d'1 association sur 2 envisagent de recruter, soit 200 établissements potentiellement recruteurs. Elles prévoient 1 500 embauches, soit 100 de plus qu'en 2021 (+7%). Cela représente 27% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

Les activités associatives et l'enseignement concentrent les deux tiers des besoins. L'action sociale et, les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle regroupent aussi un quart des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations regroupent près des trois quarts des besoins. Les formateurs sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Formateurs	450
Jardiniers salariés, paysagistes	420
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	100
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	60
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal (métallerie d'art...)	50

# LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 3 200 EMBAUCHES, SOIT 3% DE PLUS QU'EN 2021 (HORS ASSOCIATIONS)

## PLUS D'1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGE DE RECRUTER, MAIS 6 EMBAUCHES SUR 10 SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

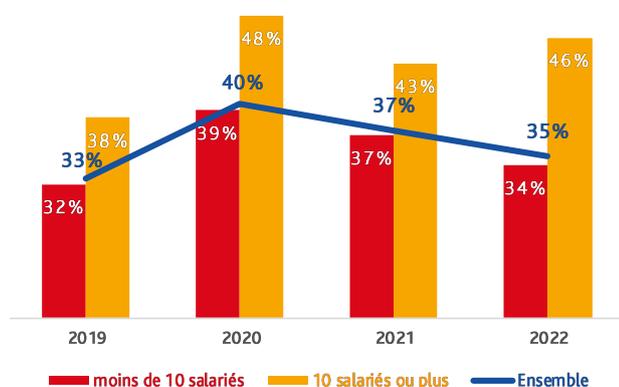
En 2022, 1 050 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 35% des employeurs du privé contre 37% en 2021. Cette proportion est de 34% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 46% pour celles de 10 salariés ou plus.

3 200 embauches sont prévues, soit 100 de plus qu'en 2021 (+3%). Cette hausse concerne surtout les secteurs du commerce (+100, +35%) et des services auprès des particuliers (+50, +13%). Le secteur privé regroupe 58% des besoins du bassin.

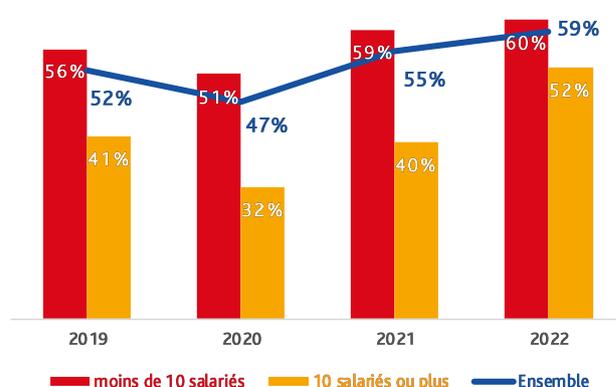
Les structures de moins de 10 salariés regroupent les trois quarts des besoins, et elles déclarent 50 projets de moins qu'en 2021. Quant à celles de 10 salariés ou plus, elles prévoient 150 projets de plus en 2022 par rapport à 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 4 points pour atteindre un niveau très élevé (59% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés, et dans les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'agriculture.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



## LA CONSTRUCTION ET LES SERVICES COUVRENT 2 BESOINS SUR 3

Les secteurs recruteurs dans le secteur privé (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Evolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
<b>Construction</b>	45	1 050	3	69	10
<b>Services aux particuliers</b>	34	550	13	49	-9
Hébergement et restauration	41	250	4	49	-11
Santé et action sociale	29	200	58	46	-1
Autres activités de services*	26	50	-28	21	-53
Enseignement	41	50	3	100	45
<b>Services aux entreprises</b>	20	500	6	60	22
Services techniques, administratifs, de soutien...**	19	300	23	64	36
Transports et entreposage	27	150	-37	56	2
Communication, activités financières, immobilières...	17	50	297	48	22
<b>Commerce</b>	34	450	35	30	-22
<b>Agriculture</b>	49	400	-24	61	1
<b>Industrie</b>	31	250	-4	78	20
Agroalimentaire	31	150	15	82	34
<b>Ensemble des secteurs</b>	35	3 200	3	59	4

\* coiffure, réparation de biens domestiques, services funéraires...

\*\* sécurité, aménagement paysager, nettoyage, activités comptables...

## LA CONSTRUCTION PRÉVOIT 1 050 EMBAUCHES, SOIT 3% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 45% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 300 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 050 embauches, soit 3% de plus qu'en 2021. Ce secteur représente un tiers des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10 du secteur. Les ouvriers non qualifiés du gros œuvre et les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...) sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 10 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 69% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de maçonnerie, de terrassement et de gros œuvre du bâtiment.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	280
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	260
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	80
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	80
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	60

## LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 550 EMBAUCHES, SOIT 13% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 3 projette de recruter, ce qui représente 200 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 550 embauches, soit environ 50 de plus qu'en 2021. Cette augmentation concerne essentiellement la santé et action sociale. Les services aux particuliers couvrent 17% des besoins du privé.

L'hébergement-restauration regroupe la moitié des besoins des services aux particuliers, et la santé et action sociale 1 sur 3.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 9 besoins sur 10 du secteur. Les aides à domicile et aides ménagères sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 9 points entre 2021 et 2022, mais elles demeurent élevées (49% des projets). Elles sont très fortes dans l'enseignement (formation continue d'adultes...), l'hébergement-restauration et la santé.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Aides à domicile et aides ménagères	110
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	80
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	80
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	40
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	40
Cuisiniers	40
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	30
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	20
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	20
Agents d'accueil et d'information, standardistes	20

## LES SERVICES AUX ENTREPRISES PROJETTENT 500 EMBAUCHES, SOIT 6% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 5 souhaite recruter, ce qui représente plus de 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 500 embauches, soit à peu près 50 de plus qu'en 2021. Seules les activités de transport de fret déclarent moins d'intentions d'embauche. Les services aux entreprises couvrent 15% des besoins du privé.

Les activités de transport, nettoyage, sécurité et les services d'aménagement paysager représentent 6 besoins sur 10 des services aux entreprises.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent plus des trois quarts des besoins du secteur. Les agents de sécurité sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 22 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 60% des projets. Elles sont très fortes dans les activités de sécurité, de nettoyage et les services d'aménagement paysager.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Agents de sécurité et de surveillance	80
Jardiniers salariés, paysagistes	50
Conducteurs routiers et grands routiers	40
Conducteurs et livreurs sur courte distance	30
Employés de la comptabilité	30
Aides à domicile et aides ménagères	20
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	20
Conducteurs de transport en commun sur route	20
Employés de la banque et des assurances	10
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	10

## LE COMMERCE PRÉVOIT 450 EMBAUCHES, SOIT 35% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 3 souhaite recruter, ce qui représente 200 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 450 embauches, soit environ 150 de plus qu'en 2021. Le commerce couvre 14% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 88% des besoins, le commerce et la réparation automobile 9% et le commerce de gros 3%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 6 besoins sur 10 du secteur. Les vendeurs en habillement (y compris sport, loisirs...) sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs ont fortement diminué entre 2021 et 2022, elles ne concernent plus que 30% des projets. En revanche, elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	90
Caissiers (y.c. pompistes...)	70
Employés de libre-service	60
Vendeurs en produits alimentaires	30
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	20

## L'AGRICULTURE ENVISAGE 400 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 24% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 2 envisage de recruter, ce qui représente plus de 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 400 embauches, soit environ 150 de moins en un an. Ce secteur représente 13% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre 1 besoin sur 2, dont la très grande majorité sont saisonniers. Le métier d'ouvrier agricole est toujours le plus recherché.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs sont stables entre 2021 et 2022, et elles demeurent élevées (61% des projets).

Les métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	210
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	60
Maraîchers, horticulteurs salariés	50
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	70
Éleveurs salariés	20

## L'INDUSTRIE PROJETTE 250 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 4% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 31% des établissements projettent de recruter, ce qui représente 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 250 embauches, soit 4% de moins qu'en 2021. L'industrie couvre 7% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire et la fabrication de produits métalliques concentrent 8 besoins sur 10.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent la grande majorité des besoins du secteur. Les ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 20 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 78% des projets. Elles sont très fortes dans l'agroalimentaire et la fabrication de produits métalliques.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	80
Boulangers, pâtisseries	50
Vendeurs en produits alimentaires	40
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage (y.c. réparateurs)	20
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons qualifiés	20

## LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION, ET DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES VERTS SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2022 sont ceux du bâtiment et des travaux publics (34% des besoins), et de l'agriculture et des espaces verts (13%).

Viennent ensuite ceux du commerce, de la vente et de la grande distribution (10%), et de l'hôtellerie, restauration, alimentation (10%).

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	280	64
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	260	75
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	210	60
Aides à domicile et aides ménagères	130	49
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	90	14
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	90	35
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	90	59
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	80	33
Agents de sécurité et de surveillance	80	70
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	80	64
Caissiers (y.c. pompistes...)	80	0
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	80	59
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	70	15
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	70	28
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	60	52
Conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage	60	83
Vendeurs en produits alimentaires	60	66
Jardiniers salariés, paysagistes	60	100
Employés de libre-service	60	17
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	60	91
Boulangers, pâtisseries	50	94
Maraîchers, horticulteurs salariés	50	60
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	50	69
Plombiers, chauffagistes (ouvriers qualifiés)	50	91
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	50	61
Cuisiniers	50	75
Couvreurs, couvreurs zingueurs qualifiés	40	63
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	40	100
Conducteurs routiers et grands routiers	40	32
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulances...)	40	49

## ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. **Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (hors associations) de toute La Réunion.**

### 3 ÉTABLISSEMENTS SUR 4 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

Les trois quarts des employeurs envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2022. Pour 2 sur 3, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (36% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (29% des cas).

La simplicité d'accès à nos services, l'importance de notre fichier ou encore le fait de bénéficier de mesures d'aide à l'embauche sont des avantages qui justifient le recours à Pôle emploi dans plus de 3 cas sur 10.

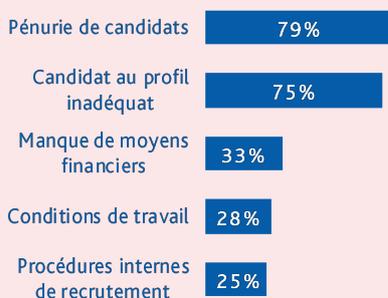
### LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2022, plus d'1 projet de recrutement sur 2 est identifié difficile par les futurs recruteurs (53%, contre 43% en 2021). Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 79% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent une pénurie de candidats et 75% s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2021 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle et le manque de motivation. L'absence de motivation se traduit principalement par l'attitude lors de l'entretien professionnel pour 8 recruteurs sur 10.

#### LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

##### LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



##### LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2021

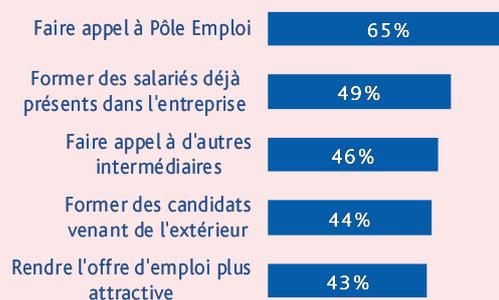


### PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2022, les deux tiers des employeurs envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. La formation de candidats demeure une solution très fortement mobilisée pour répondre aux difficultés de recrutement, qu'ils s'agissent de salariés déjà présents dans l'entreprise (49% d'entre eux) ou de candidats externes (44%).

Les employeurs opteront également pour des moyens tels que faire appel à d'autres intermédiaires (46% d'entre eux), ou rendre l'offre d'emploi plus attractive (43%).

##### LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



## ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

### SOURCES ET MÉTHODES

#### LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

#### LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

#### L'ÉCHANTILLON

Sur les 3 500 établissements du bassin Est entrant dans le champ de l'enquête, 2 600 ont été interrogés entre octobre et décembre 2021 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 850 établissements ont répondu à l'édition 2022.

#### LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



### EN SAVOIR PLUS

#### LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

#### LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication  
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction  
Michael RENARD

Réalisation  
Stéphane JAUD  
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion  
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron  
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

**WWW.POLE-EMPLOI.ORG**  
**WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION**

 **@POLEEMPLOI\_RUN**